

Préface des fiches de données de sécurité GHS

Date d'émission 06.05.2015
remplace toutes les versions précédentes

Dénomination commerciale :	WUXAL Profi
Design Code	A16427A
AGI Code	37710

MSDS: Version/Date	1.0/ 06.02.2015
--------------------	-----------------

Fournisseur	Maag Profi, Syngenta Agro AG Rudolf – Maag – Strasse 5 CH-8157 Dielsdorf Suisse Téléphone siège social +41 44 855 88 11 Télécopie siège social +41 44 855 87 13
--------------------	--

Information sur le produit	Téléphone (heures de bureau) +41 44 855 88 11
----------------------------	---

Numéro d'urgence	145 ou 044/ 251 51 51 Centre d'information toxicologique en cas d'intoxications, 0044 1484 538 444 (Syngenta, anglais) 0033 611 073 281 (SGS, français) pour d'autres cas d'urgence
-------------------------	--

Producteur	AGLUKON Spezialdünger GmbH & Co. KG Heerdter Landstrasse 199 40549 Düsseldorf Allemagne
-------------------	--

**Directive des
classification
complémentaires pour
la Suisse**

N° de l'article:	11092903	WUXAL Profi	
Date d'édition:	01.04.2015	Date d'exécution:	06.02.2015
Version:	1.0	Date d'émission:	05.02.2015
			403602 CH
			Page 1 / 7

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateurs produit

N° de l'article (producteur/fournisseur)	11092903
Identification de la substance ou du mélange	WUXAL Profi
code du produit:	P10929

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes

Engrais

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

fournisseur (fabricant/importateur/utilisateur en aval/vendeur)

AGLUKON Spezialdünger GmbH & Co. KG

Heerdter Landstraße 199

40549 Düsseldorf

Allemagne

Téléphone: +49 (0) 211 5064 0

Télécopie: +49 (0) 211 5064 247

Service responsable de l'information:

E-mail (personne compétente)	reach@aglukon.com
------------------------------	-------------------

1.4. Numéro d'appel d'urgence

GLZ Mainz, Centre Antipoison

Allemagne

Information in English and German

Tel.: +49 (0) 6131 19240

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon l'ordonnance (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Le mélange est classé non dangereux dans le sens du règlement CE n° 1272/2008 [CLP].

Classification selon les directives 67/548/CEE ou 1999/45/CE

le mélange n'est pas classé dangereux conformément à la directive CE1999/45.

2.2. Éléments d'étiquetage

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes des risques

Mentions de danger

Non applicable.

Conseils de prudence

Non applicable.

contient:

Non applicable.

Informations supplémentaires sur les dangers (UE)

EUH210

Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

Étiquetado (67/548/CEE ou 1999/45/CE)

Mentions de danger

Non applicable.

Conseils de prudence

Non applicable.

contient:

Non applicable.

Étiquetage exceptionnel pour mélanges spéciaux

Non applicable.

2.3. Autres dangers

N° de l'article: 11092903
Date d'édition: 01.04.2015
Version: 1.0

WUXAL Profi
Date d'exécution: 06.02.2015
Date d'émission: 05.02.2015

403602 CH
Page 2 / 7

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

SECTION 3: Composition / informations sur les composants

3.2. Mélanges

Description du produit / spécification chimique

Description

Composants dangereux

Classification selon l'ordonnance (CE) N° 1272/2008 [CLP]

N° CE n° CAS Numéro d'identification UE	Numéro d'enregistrement REACH Désignation chimique Classification:	Pds % Remarque
229-347-8 6484-52-2	01-2119490981-27-XXXX nitrate d'ammonium Ox. Sol. 3 H272 / Eye Irrit. 2 H319	5 < 8
233-139-2 10043-35-3 005-007-00-2	01-2119486683-25-XXXX acide borique Repr. 1B H360FD	0,1 < 0,5

Classification selon les directives 67/548/CEE ou 1999/45/CE

N° CE n° CAS Numéro d'identification UE	Numéro d'enregistrement REACH Désignation chimique Classification:	Pds % Remarque
229-347-8 6484-52-2	01-2119490981-27-XXXX nitrate d'ammonium O; R8 / Xi; R36	5 < 8
233-139-2 10043-35-3 005-007-00-2	01-2119486683-25-XXXX acide borique Repr. Cat. 2; R60-61	0,1 < 0,5

Indications diverses

Texte clair des phrases R: voir sous section 16.

Énoncé des phrases H: voir dans la section 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

En cas d'inhalation

Transporter la personne atteinte à l'air frais.

Après contact avec la peau

Laver abondamment à l'eau/Savon.

Après contact avec les yeux

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. En cas d'irritation oculaire, consulter un ophtalmologue.

En cas d'ingestion

Rincer la bouche abondamment à l'eau.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun symptôme connu jusqu'à présent.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyen d'extinction

Le produit lui-même n'est pas combustible.

Agents d'extinction appropriés:

Jet d'eau pulvérisée, Brouillard d'eau, dioxyde de carbone, Poudre

N° de l'article: 11092903
Date d'édition: 01.04.2015
Version: 1.0

WUXAL Profi
Date d'exécution: 06.02.2015
Date d'émission: 05.02.2015

403602 CH
Page 3 / 7

Agents d'extinction déconseillés pour des raison de sécurité:

jet d'eau de forte puissance

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux: oxydes nitriques, Ammoniac, Phosphore oxydes

5.3. Conseils aux pompiers

Tenir un appareil de protection respiratoire à disposition. Ne pas laisser s'écouler l'eau d'extinction dans les canalisations, le sol ou le milieu aquatique.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Assurer une aération suffisante. Protection individuelle: voir paragraphe 8

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Délimiter le matériel usé avec un absorbant ininflammable (par ex. du sable, de la terre, de la vermiculite, de la diatomite) et pour son élimination, respecter les directives locales en le plaçant dans des conteneurs prévus à cet effet (cf chapitre 13).

6.4. Référence à d'autres sections

Respecter la directive concernant la protection (voir chapitres 7 et 8).

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions de manipulation

Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Protection individuelle: cf. chapitre 8. Suivre les prescriptions légales de protection et de sécurité.

Protection contre l'incendie et les explosions:

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Demandes d'aires de stockage et de récipients

Protéger de la chaleur et des radiations solaires directes. Conserver le récipient bien fermé. Toujours conserver dans des conteneurs de même matière que le conteneur original.

Conseils pour le stockage en commun

Ne pas stocker ensemble avec : Aliments pour humains et animaux.

Autres indications relatives aux conditions de stockage

Respecter les indications mentionnées sur l'étiquette. Conserver dans les locaux secs et bien ventilés à une plage de température de 8 °C à 40 °C.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Tenir compte de la fiche des spécifications techniques. Observer le mode d'emploi.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites au poste de travail:

acide borique

Numéro d'identification UE 005-007-00-2 / N° CE 233-139-2 / n° CAS 10043-35-3

MAK, TWA: 10 mg/m³

MAK, STEL: 10 mg/m³

Indications diverses

TWA : valeur limite au poste de travail à long terme

STEL : valeur limite au poste de travail à court terme

Ceiling : limitation de crête

8.2. Contrôle de l'exposition

Voir paragraphe 7. D'autres mesures complémentaires ne sont pas nécessaires.

Contrôle de l'exposition professionnelle

Protection respiratoire

N° de l'article: 11092903
Date d'édition: 01.04.2015
Version: 1.0

WUXAL Profi
Date d'exécution: 06.02.2015
Date d'émission: 05.02.2015

403602 CH
Page 4 / 7

En principe, pas besoin d'une protection respiratoire personnelle.

Protection des mains

Pour un maniement de longue durée ou répété, utiliser des gants de manutention: p. ex. NBR (Caoutchouc nitrile).

Epaisseur du matériau des gants: Aucune donnée disponible. Temps de pénétration (durée maximale de port): Aucune donnée disponible.

Suivre les instructions et les indications du fabricant lors de l'utilisation, du stockage, de l'entretien et du remplacement des gants. L'étanchéité des gants dépend de l'intensité et de la durée de l'exposition de la peau.

Protection oculaire

En cas de risque d'éclaboussures, porter des lunettes de protection bien hermétiques.

Mesures de protection

Après un contact avec la peau, bien nettoyer avec de l'eau et du savon ou utiliser un détergent approprié.

Contrôle de l'exposition de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Voir chapitre 7. D'autres mesures complémentaires ne sont pas nécessaires.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect:

État liquide
Couleur vert foncé
Odeur caractéristique

Données de sécurité	Unité	Méthode	Remarque
Point éclair:	Non applicable. °C		
Température d'ignition en °C:	non déterminé °C		
Limite inférieure d'explosivité:	Non applicable. Vol-%		
Limite supérieure d'explosivité:	Non applicable. Vol-%		
Pression de la vapeur à 20 °C:	Non applicable. mbar		
Densité à 20 °C:	1,24 g/cm³		
Solubilité dans l'eau (g/L):	très soluble		
pH à 20 °C:	5,00		
Viscosité à 20 °C:	non déterminé	DIN 53211	
Température d'ébullition/plage d'ébullition:	non déterminé °C		

9.2. Autres informations

Aucune information disponible.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Produit stable si les conditions de stockage et d'utilisation sont respectées. Informations complémentaires sur le mode de stockage approprié: voir chapitre 7.

10.2. Stabilité chimique

Produit stable si les conditions de stockage et d'utilisation sont respectées. Informations complémentaires sur le mode de stockage approprié: voir chapitre 7.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.4. Conditions à éviter

Protéger de la chaleur et des radiations solaires directes.

10.5. Matières incompatibles

alcalies (bases)

10.6. Produits de décomposition dangereux

Ne se décompose pas si utilisé dans les conditions prévues. En présence de températures élevées, il peut se former des produits de décomposition dangereux: oxydes nitriques, Ammoniac, Phosphore oxydes

SECTION 11: Informations toxicologiques

Il n'y a aucune donnée sur la préparation elle-même.

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

N° de l'article: 11092903
Date d'édition: 01.04.2015
Version: 1.0

WUXAL Profi
Date d'exécution: 06.02.2015
Date d'émission: 05.02.2015

403602 CH
Page 5 / 7

Toxicité aiguë

Absence de données toxicologiques.

Effet irritant et caustique

Absence de données toxicologiques.

Sensibilisation

Absence de données toxicologiques.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles

Absence de données toxicologiques.

Danger par aspiration

Absence de données toxicologiques.

Expériences tirées de la pratique/sur l'homme

Aucune information disponible.

Evaluation résumée des propriétés CMR

N° CE n° CAS	Désignation chimique	Classification selon les directives 67/548/CEE ou 1999/45/CE
233-139-2 10043-35-3	acide borique	Repr. Cat. 2

On ne dispose d'aucune donnée sur la préparation elle-même. La préparation a été jugée selon la méthode conventionnelle de la directive 1999/45/CE Préparations Dangereuses et n'a pas été classée.

SECTION 12: Informations écologiques

appréciation générale

On ne dispose d'aucune donnée sur la préparation elle-même.

12.1. Toxicité

Aucune donnée disponible.

Long terme Écotoxicité

Aucune donnée disponible.

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible.

Facteur de bioconcentration (FBC)

Aucune donnée disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

12.6. Autres effets nocifs

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Élimination appropriée / Produit

Recommandation

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Élimination conformément au Règlement 2008/98/CE en matière de déchets et déchets dangereux.

Liste des propositions pour les code déchets/désignations des déchets selon le CED

020109 déchets agrochimiques autres que ceux visés à la rubrique
020108

N° de l'article: 11092903
Date d'édition: 01.04.2015
Version: 1.0

WUXAL Profi
Date d'exécution: 06.02.2015
Date d'émission: 05.02.2015

403602 CH
Page 6 / 7

conditionnement
Recommandation

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Cette préparation n'est pas classée dangereuse selon les règles internationales en matière de transport de matières dangereuses (ADR/RID, IMDG, ICAO/IATA).

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.1. Numéro ONU

Non applicable.

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable.

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

14.5. Dangers pour l'environnement

Transport par voie terrestre (ADR/RID)

Non applicable.

Marine polluant

Non applicable.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transport uniquement dans des conteneurs fermés, en position verticale et sûrs. Assurez-vous que les personnes qui transportent le produit sachent ce qu'il faut faire en cas d'accident ou de naufrage.

Précautions de manipulation: voir paragraphes 6 - 8

Indications diverses

Transport par voie terrestre (ADR/RID)

code de restriction en tunnel

-

Transport maritime (IMDG)

Numéro EmS

Non applicable.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations EU

REACH

SVHC/ liste des substances candidates: acide borique La liste candidate fait référence à la liste des substances extrêmement préoccupantes (SVHC) d'où sont tirées les substances à inclure dans l'annexe XIV (liste des substances soumises à autorisation). La liste candidate est établie conformément à l'article 59.

Directives nationales

Notice explicative sur la limite d'occupation

Autres informations, restrictions et dispositions légales

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée pour les substances de cette préparation.

SECTION 16: Autres informations

Teneur des phrases R et H (numéro et texte intégral):

Ox. Sol. 3 / H272

Matières solides comburantes

Peut aggraver un incendie; comburant.

Eye Irrit. 2 / H319

Graves dommages et/ou irritations oculaires

Provoque une sévère irritation des yeux.

Repr. 1B / H360FD

Toxicité pour la reproduction

Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus.

Repr.Cat.2; R60-61

Toxiques pour la reproduction Cat.2

Peut altérer la fertilité. Risque pendant la

N° de l'article:	11092903	WUXAL Profi	
Date d'édition:	01.04.2015	Date d'exécution:	06.02.2015
Version:	1.0	Date d'émission:	05.02.2015
			403602 CH
			Page 7 / 7

O; R8	(Repr. Cat. 2) Comburant	grossesse d'effets néfastes pour l'enfant. Favorise l'inflammation des matières combustibles.
Xi; R36	Irritant	Irritant pour les yeux.

Indications diverses

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles ainsi qu'aux dispositions nationales et communautaires en vigueur. Le produit ne doit pas, sans autorisation écrite, être affecté à un autre usage que celui indiqué au chapitre 1. L'utilisateur doit comprendre toutes les mesures nécessaires à prendre pour répondre aux exigences spécifiées dans les lois et les règlements locaux. Cette feuille de données de sécurité décrit les procédures de sécurité de notre produit et ne garantit pas les propriétés du produit.